

Circulaire d'information 1^{er} trimestre 2009-2010

Madame, Monsieur,

D'abord permettez moi de souhaiter une excellente rentrée scolaire à tous les élèves .Que cette année leur permette, bien sûr, d'avancer avec succès dans leur scolarité, mais aussi d'approfondir leur réflexion concernant leur projet d'orientation.

La fin d'année 2008/2009 a été marquée par d'excellents résultats aux examens (consultables sur le site www.lyceemarienoel.fr)

L'année 2009/2010 voit l'ouverture du CAP assistant technique en milieu collectif et familial ainsi que l'ouverture définitive du bac pro (3 ans) des métiers des services administratifs

Nous avons profité de l'été pour rénover des salles de classe, la cour de récréation .les élèves bénéficient d'une nouvelle classe multi-média et informatique

L'actualité de la rentrée, c'est aussi la pandémie grippale. En plus de l'information par dépliant des gestes simples permettant de limiter les risques de transmission, tous les élèves ont bénéficié d'informations complémentaires sous forme de petits films ce lundi 7 septembre.

Bonne rentrée à tous

C.BAILLON

LE REGLEMENT INTERIEUR

L'assiduité est indispensable à la réussite scolaire, c'est pourquoi cette année encore, nous serons particulièrement vigilants à celle-ci. Aussi, en cas d'absences non justifiées, des récupérations auront lieu pendant les vacances scolaires (cf journal de classe p 15)

Les absences, les notes de votre enfant et d'autres informations sont accessibles sur le site www.scolinfo.fr , grâce à un mot de passe « Parents » qui a été remis à votre enfant à la rentrée.

VIE SCOLAIRE

Pour les absences , merci de contacter directement la vie scolaire

03.20.25.99.89.

Pour tout autre problème , n'hésitez pas à joindre

- Mme DAVIAUD,

03.20.25.97.83

Conseillère d'Education pour le Lycée Technologique - 4 DA - 3^{ème} DP6 - MAD

- M. AKLI,

03.20.25.97.79

Conseiller d'Education pour le Lycée Professionnel,

Pour joindre d'autres services , merci de consulter le journal de classe ou le site www.lyceemarienoel.fr

SUIVI DES ETUDES



Les relevés de notes et bulletins trimestriels seront remis à vos enfants à chaque fin de période.

- Le premier relevé de notes : avant les vacances de la Toussaint.
- Le bulletin du 1^{er} trimestre : avant les vacances de Noël

Des rencontres collectives entre les parents et enseignants auront lieu dès la fin du mois de septembre :

- Le 17 septembre pour les classes de 4^{ème} - 3^{ème} - 2nde GT vers le Bac ST2S,- - 1^{ère} A.P.R
1 CAP ATMFC, 2 ndes professionnelles carrières sanitaires et sociales et les 2ndes pro
Métiers des Services administratifs
 - Le 22 septembre pour les autres classes : 1 et terminales St2S, terminales bio services , carrières sanitaires et sociales . 1 et terminales vers le bac pro métiers du secrétariat et mention complémentaire d'aide à domicile et Terminale CAP APR
- } De 18h30 à 20h00

Celles-ci vous permettront d'obtenir les informations spécifiques à chaque section.

Les rencontres individuelles parents enseignants auront lieu courant Janvier. C'est à ce moment que vous pourrez faire le point avec chaque enseignant sur le travail et la progression de votre enfant.

OBLIGATIONS LEGALES

Tiers temps : Certains élèves ont droit pour raison médicale à un tiers temps supplémentaire lors des examens officiels. La demande doit être faite au moment de l'inscription à l'examen. Vous serez sollicités à ce sujet dès le mois d'octobre.

ASSR : l'Attestation scolaire de sécurité routière de 2nd niveau passée en classe de 3^{ème} est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire. Les épreuves se dérouleront lors du dernier trimestre.

Recensement : Tous les jeunes français ont obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Il est alors délivré une ATTESTATION DE RECENSEMENT qui est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens.

Informations complémentaires sur : www.defense.gouv.fr rubrique « jeunes et JAPD »

Surveillance médicale des élèves

Un examen médical d'aptitude doit, désormais, être réalisé par un médecin agréé et non plus par le médecin traitant, comme précédemment.

Sont concernés, en priorité :

- les élèves de 3^{ème},
- les élèves de certaines filières professionnelles,
- les élèves mineurs qui travaillent sur machines dangereuses,
- les élèves dispensés d'EPS à l'année

Pour ces élèves, le lycée a signé une convention avec l'association « **Ecole et Santé** » qui assurera la surveillance médicale des élèves. L'élève sera soumis à une visite médicale au 1^{er} trimestre. Les informations complémentaires vous parviendront au fur et à mesure, via le site du lycée.

Ce suivi médical sera facturée 17€ au 3^{ème} trimestre

PARTICIPATION À LA VIE DU LYCÉE

Pastorale

La Pastorale permet des rencontres tous les mardis incitant au partage, à la réflexion, mais aussi à la préparation des moments forts dans l'année (célébration de Noël,...)

Le premier de ces temps forts est la **Marche au Monts des Cats** qui aura lieu en octobre.

Parents correspondants :

Vous aurez la possibilité de représenter, si vous le souhaitez, les parents lors des conseils de classe vous serez contacté en temps voulu par le CPE de votre enfant.

Taxe d'apprentissage :

Le versement de la Taxe d'apprentissage par les entreprises au profit de notre lycée représente une source essentielle pour améliorer nos équipements techniques, informatiques et pédagogiques. Elle nous permet de maintenir la qualité de notre enseignement, d'offrir aux jeunes une formation diplômante, de qualité, facilitant l'accès à l'emploi.

Si vous êtes décideur, vous pouvez vous associer à la collecte de la Taxe d'apprentissage 2010 au bénéfice de notre lycée ou en communiquant nos coordonnées au service concerné de votre entreprise. Merci pour l'aide que vous pourrez nous apporter.

Représentants des élèves :

Les élections des délégués auront lieu au cours du mois d'octobre 2009. Elles seront suivies de l'élection des représentants au conseil de vie lycéenne. Ces instances permettent l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté.

Commission de restauration :

Cette instance, composée d'élèves et de professeurs, a pour but d'améliorer l'accueil des élèves en restauration. Elle se réunira dès la fin du mois de septembre.

PROJETS

Divers projets de journées d'intégration, de sorties pédagogiques sont en cours d'organisation. Vous en serez particulièrement informés lors de la réunion d'information du mois de septembre.





CONTROLES EN COURS DE FORMATION

Ils sont obligatoires et comptent pour l'examen

CLASSES	DATES
Terminale BAC PRO	20 octobre 2009

STAGES

Certaines classes du lycée sont concernées par des périodes de formation en entreprise dès le 1^{er} trimestre.

CLASSES	DATES
Terminale APR	Du lundi 23 novembre au vendredi 18 décembre 2009
Terminale CSS A et B	Du lundi 30 novembre au vendredi 18 décembre 2009
2 nd e Bac Pro Tertiaire et Administratif	Du lundi 23 novembre au samedi 12 décembre 2009
Terminale Bac Pro	Du lundi 9 novembre au samedi 5 décembre 2009
4 ^{eme} Dispositif Alternance	Du lundi 23 novembre au samedi 5 décembre 2009
3 ^{ème} DP6 - A et B	Du lundi 16 novembre au samedi 21 novembre 2009
Mention Complémentaire Aide Domicile	Du lundi 09 novembre au vendredi 18 décembre 2009

EXAMENS BLANCS

D'autres classes sont concernées par des examens blancs :

CLASSES	DATES
2 nd e GT A et B	DS communs les 9 - 10 - 12 novembre 2009
Terminale ST2S A - B - C	Ecrits : du 14 au 18 décembre 2009
Terminale Bio services	Ecrits : du 1 ^{er} au 3 décembre 2009
1 ^{ere} Bac Pro MSA A et B	Ecrits : du 7 au 11 décembre 2009
Terminale Bac Pro	Ecrits : du 16 au 18 décembre 2009
3 ^{ème} DP6 A - B	Brevet blanc : du 07 au 11 décembre 2009

ACTIVITES INTERDISCIPLINAIRES

Elles sont obligatoires et comptent pour l'examen.

CLASSES	DATES
Terminale ST2S A - B - C	semaine du 28 septembre au 02 octobre 2009 semaine du 24 novembre au 30 novembre 2009
1 ^{ère} ST2S A - B - C	semaine du 14 au 18 décembre 2009

CALENDRIER SCOLAIRE

Vacances de Toussaint	du samedi 24 octobre au soir au jeudi 5 novembre 2009 matin
Vacances de Noël	du samedi 19 décembre au soir au lundi 4 janvier 2010 matin
Vacances de Février	du samedi 06 février au soir au lundi 22 février 2010 matin
Vacances de Pâques	du samedi 03 avril au soir au lundi 19 avril 2010 matin
Fin d'année	Vendredi 2 juillet 2010 au soir

Journées particulières

- Journée des Communautés Éducatives : **Vendredi 4 décembre 2009**
- Journée Portes ouvertes : **Samedi 27 mars 2010**

